garçons), perception de la taxe sur le chiffre d'affaires et des licences générales de débits de boissons.

Bains municipaux. — L'établissement municipal de bains, rue des Villas, sera ouvert samedi 3 juillet de 7 à 20 h. sans interruption et dimanche 4 juillet de 7 h. à midi.

Paiement des secours aux chômeurs. — Samedi 3 juillet à 9 h., à l'ancienne Ecole des garçons, rue Jean-Macé, pour le Centre et à 14 h., à la Salle des Fêtes du Capreau.

Consultations prénatales. — Samedi 3 juillet, de 14 à 16 h., des consultations prénatales gratuites seont données à la Maternité municipale, place Fénelon, par Mme Hostaux, sage-femme de l'établissement.

Au Javelot-Club du Sart. — Samedi 3 et dimanche 4 juillet, finale du 4e concours intersociétaires au siège, Café du Rond-Point. Clôture dimanche à 20 h. ; nombreux prix. Mises habituelles. La remise des prix du 1er semestre aura lieu le dimanche 11 juillet à 20 h.

Gymnastique « L'Espérance ». — Vendredi, entraînement général, rue Ferrer. Pupilles à 19 heures ; adultes à 20 h. 15.

LYS

Jeu de boules. — Les 3 et 4 juillet, jeu de boules à la platine, chez Dellemmes, au capitaine de Cohem et chez Gérard. Descente de Roubaix. 1.000 fr. de prix.

Jeu de boules. — Chez Jules Bréton, ruerue de Toufflers, samedi 3 et dimanche 4 juillet, grand jeu de boules à la platine. 500 fr. de prix. Inscriptions à partir du samedi matin, à 8 h. jusqu'au dimanche soir, à 8 heures.

LANNOY

CONCERT D'ETE

La Musique municipale donnera un concert ce jeudi 1er juillet, à 20 h., sur la Grand Place, sous la direction de son nouveau chef, M. Victor Bernast ; elle interprétera le programme suivant : « Sous le Bois », allegro (Balay) ; « Au Pays Lorrain », ouverture (Balay) ; « Marche du Sacre du Prophète », (Meyerbeer) ; « Les Saltimbanques », (L. Ganne) ; « Serments d'amour », valse, (Allier) ; Défilé.

TOURCOING

Bureaux : Rue Fidèle-Lehoucq, 3 à TOURCOING - Téléphone : 9.85
Depot de vente : 14, rue Fidèle-Lehoucq.

LE CONFLIT DES MUNICIPAUX

DES PRECISIONS DU MAIRE

Le maire de Tourcoing nous communique : « Le maire de Tourcoing tient à fournir les précisions suivantes sur les événements qui l'ont amené à entrer en contact avec les ouvriers municipaux.

« Le 27 avril, le Conseil municipal a voté deux délibérations, la première pour accorder aux ouvriers de nouveaux salaires annels payables mensuellement, la deuxième pour fixer à 3.240 fr. à partir du 1er mars et à 3.726 fr. à partir du 1er juillet le montant de l'indemnité pour cherté de vie applicable à tout le personnel municipal. Antérieurement cette indemnité variait, pour les ouvriers, d'après le salaire horaire.

» Les deux délibérations furent envoyées à l'autorité superieure, la première le 11 mai, la deuxieme le 30 avril.

» La délibération relative à l'indemnité pour cherte de vie fut approuvée par M. le Préfet du Nord le 5 mai et le personnel paye au mois en bénéficia immédiatement. Il ne pouvait en être de même du personnel ouvrier qui continuait à être payé à la quinzaine sur la base d'un salaire horaire tant que la délibération fixant pour lui des salaires annuels payables mensuellement n'était pas approuvée. Le Maire produisit sans tarder les justifications reclamees par la Préfecture et multiplia les demarches pour obtenir l'approbation que l'Autorité supérieure subordonna, le 17 juin, à la production d'une délibération nouvelle du Conseil municipal indiquant la manière dont la Municipalité entendait couvrir les dépenses résultant des augmentations de traitements et de salaires, du supplément pour cherté de vie et de la péréquation des pensions. »

« Les ouvriers furent tenus au courant des pourparlers engagés entre l'autorité supérieure et la Municipalité et apprirent que le Conseil municipal se réunirait le 1er juillet pour voter la délibération réclamée, en même temps que le budget supplémentaire.

» Aussi M. le Maire ne cacha-t-il pas sa surprise à leur délégation de voir se déclencher une grève dont la cause ne dépendait nullement de l'administration municipale. Il lui déclara nettement qu'il estimait ce mouvement injustifié. Il rappela à cette occasion toute la sollicitude qu'il avait marquée au personnel depuis son entrée en fonctions, et il ajouta : « J'ai donc fait tout mon devoir et je vous demande maintenant de faire le vôtre en reprenant le travail dès cet après-midi », ce qui fut accepté.

» Il est donc inexact de dire que l'administration municipale reconnait le bien-fondé de la réclamation du personnel ouvrier, cette réclamation ne pouvant pas la concerner puisque la Municipalité avait fait toutes diligences pour aboutir. Le Maire s'élève en outre contre les bruits qu'on fait courir en ville, aux termes desquels il aurait cédé à la contrainte et contre l'accusation de « mauvaise volonté » lancée par un journal politique de Paris. En fait la grève n'a rien changé aux événements puisque le Conseil municipal devait se réunir et se réunira le 1er juillet. »

Dégustez les **pains d'épices de Verviers et biscuits I.D.C.** du « **MAGASIN BLEU** », **73, rue de Menin, TOURCOING**, vous serez convaincus de leurs qualités et de leurs prix. 6040

Une manifestation laïque à l'Amicale Voltaire

L'Amicale Voltaire organise samedi 3 juillet à 19 h., dans les locaux de l'Ecole Voltaire une manifestation laïque au cours de laquelle il sera procédé à la remise d'un fanion à l'Amicale.

Cette manifestation sera placée sous le patronage de l'Union postscolaire et présidée par M. Prot, adjoint à l'Instruction publique et vice-président de l'Union postscolaire.

Le Comité est persuadé que tous les amicalistes auront à cœur de montrer leur vif attachement à l'école et à l'amicale en y assistant très nombreux.

Ils auront en même temps l'occasion de témoigner une nouvelle fois leur sympathie envers le personnel enseignant.

Une petite surprise agréable sera faite aux enfants de l'école accompagnés de leurs parents.

Au cours de cette manifestation un concert sera donné par le Groupe musical de la Caisse des Ecoles qui a tenu à marquer tout particulièrement sa sympathie à l'Amicale Voltaire.

Les amis de Tourcoing à l'Exposition Internationale

Il est d'usage chez les « Amis de Tourcoing » d'organiser chaue année, à l'intention de leurs membres et de leurs amis, une intéressante excursion.

Pouf 1937, le comité organisateur a choisi comme but « Paris et l'Exposition internationale ».

Ce voyage aura lieu le dimanche 5 septembre (Saint-Louis), il durera un jour avec possibilité de prolongation.

Toutes les personnes qui ont déjà participé aux excursions des « Amis de Tourcoing » en connaissent la parfaite organisation et cette fois encore, nous pouvons assurer que tout répondra aux espoirs des voyageurs.

Le comité invite les membres et amis à retenir cette date. Les détails seront donnés ultérieurement, mais dès à présent, il est possible d'en connaître les lignes essentielles en s'adressant aux « Amis de Tourcoing », 32, rue de Wailly.

INDESIRABLE

La gendarmerie de Tourcong a arrêté et conduit au Parquet de Lille l'Arabe Messaoud Bekahria, 40 ans, né en Algérie, réclamé par le Parquet de Saint-Etienne (Loire), pour vol et infraction à arrêté d'interdiction de séjour.

ASSISTANCE AUX FEMMES EN COUCHES

Par application des dispositions des lois sur l'Assistance aux femmes en couches, les listes des personnes admises au bénéfice des dites lois par les commissions cantonales de Tourcoing-Nord, Nord-Est et Sud seront déposées au secrétariat de la mairie, pendant un délai de vingt jours qui prendra fin le 20 juillet 1937. Toutes les décisions sont notifiées aux intéressées.

A partir d'aujourd'hui et jusqu'à l'expiration de ce délai, les réclamations écrites seront reçues au secrétariat de la mairie, chaque jour, de 9 h. à midi et de 14 à 17 h., sauf le dimanche et les après-midi des lundi et samedi.

AUX BEAUX-ARTS

L'Exposition annuelle aura lieu dimanche 4 de 9 à 13 h. ; lundi 5 de 12 à 16 h et mardi 6 de 12 à 16 heures.

Sociétés et Comités

MUTILES ET INVALIDES DU TRAVAIL — Permanence les jeudis et vendredis, de 16 h. à 20 h. au siège, rue de Gand, 18 bis (2e étage) : cotisations, adhésions, renseignements.

FEDERATION DES COMBATTANTS. — **Groupe des Piats.** — La réunion mensuelle du groupe aura lieu ce soir, à 20 h., au siège, 129, rue du Touquet. En plus de l'ordre du jour très important, le président donnera les dernières instructions pour l'excursion à Blankenberghe dimanche 4 juillet, en même temps que pour la Fête Nationale du 14 Juillet. Tous les renseignements seront également donnés pour le grand concours de pigeons sur Chantilly qui aura lieu le 15 août. La commission adresse un pressant appel aux jeunes gens entrant dans leur dix-septième année et aux hommes jusqu'à la classe 16, et leur demande d'adhérer au groupe des Jeunes de l'U.N.C

Ils sont invités à la réunion des Anciens

HARMONIE DES AMICALES LAIQUES. — Ce jeudi, de 18 à 19 h. 45, au local, cours de solfège et d'instruments. A 20 h. répétition générale. Le voyage à Malo des lauréats du certificat d'études est fixé au samedi 17 juillet, les musiciens sont priés de donner leur adhésion ce soir, dernier délai, à M. Boudewyn, secrétaire.

HARMONIE DU BRUN-PAIN. — Ce jeudi, à 20 h., réunion de commission.

FANFARE CYCLISTE DE TOURCOING — Vendredi répétition générale à 20 h. Instruction pour la sortie de dimanche matin et après-midi. Départ et arrivée (Tourcoing, Dunkerque).

U.A.R.N. — Ce jeudi 1er juillet, au 41, rue Fidèle Lehoucq, de 11 h. à 12 h. et 18 h. à 19 h.

CHEMINOTS RETRAITES. — Réunion dimanche 4, à 15 h., sous la présidence de M. Quet, de Paris, vice-président de la Fédération Nationale des Retraités des Chemins de Fer Français et Coloniaux. Siège habituel, face église Saint-Louis.

AMICALE E.P.S.O.R. — **Infantaria.** — La commission rappelle l'assemblée générale de l'Amicale qui a été fixée au samedi 3 juillet, à 19 h. et qui sera suivie d'un souper intime au cours duquel aura lieu la distribution des prix du concours de tir dont ci-dessous le classement :

1er, Haffringue ; 2e, Lemmens ; 3e, Leruste F. ; 4e, Déplnoy ; 5e, Trentesaux ; 6e, Crepel ; 7e, Delannoy ; 8e, Villaeys ; 9e, Bonte ; 10e, Villers ; 11e, Dujardin ; 12e, Castelain E. ; 13e, Delehonte ; 14e, Dewilte ; 15e, Lepers A. ; 16e, Ducoulombier ; 17e, Vancorsells ; 18e, Fruleux ; 19e, Bernaert ; 20e, Tiberzhien ; 21e, Leplat J. ; 22e, Dutel J. ; 23e, Vigreux ; 24e, Delvov ; 25e, Foitrnier ; 26e, Castelain H. ; 27e, Cornille ; 28e, Dupont ; 29e, Roelens ; 30e, Declinelelr ; 31e, Lecomte, 32e, Blary.

L'assemblée générale aura également à élire 3 nouveaux membres pour la commission, en remplacement du tiers sortant, conformément aux statuts. Les demandes de candidatures sont également à faire parvenir au siège pour jeudi soir.

JARDINS OUVRIERS DES FAMILLES NOMBREUSES DU BLANC-SEAU. — Réunion des jardiniers du groupe samedi 3 juillet, au Café de l'Hôtel, 1 rue du docteur Dupont, à 18 h. Les dernières cartes seront remises à leurs titulaires.

M. Schoonaert, horticulteur, 86, rue de Mouvaux, Blanc-Seau, offre quelques plantes pour être tirées en tombola.

Le comité lui est reconnaissant de ce geste bienveillant vis-à-vis des 80 jardiniers du groupe.

AMICALE DU BLANC-SEAU. — Dimanche 4 juillet, départ à 4 h. pour la pêche en Belgique. S'inscrire au siège et 48, rue de Naples, Roubaix.

A 5 h. 30 départ pour le concours de Dunkerque.

SOCIETES SPORTIVES

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — La commission de préparation militaire rappelle à tous les Unitens que les inscriptions pour la section de préparation militaire auront lieu le dimanche 4 juillet dernier délai, au terrain de la rue de Gand. Par la même occasion il est rappelé aux membres déjà inscrits de la section, que leur présence est obligatoire le dimanche 4 juillet.

Les jeunes gens qui ne font pas partie de l'U.S.T. et qui voudraient y faire leur préparation militaire sont invités à se faire inscrire pour le 4 juillet, dernier délai.

AMICALE DU BLANC-SEAU. — Dimanche 4 juillet à 4 h., départ pour la pêche en Belgique ; à 5 h. 30, départ pour le concours de Dunkerque. Pour le concours de Saint-Omer départ en autocar. S'inscrire chez Ch. Montagne, boulevard Colmar, à Roubaix et 528, rue du Blanc-Seau.

TIR A L'ARC. — Dimanche 4 juillet chez Strubbe Emile, 324, rue de Gand, tir de la Fédération.

JEUX DIVERS

SOCIETE DU PETIT CHASSEUR. — Résultats du jeu à la platine les 12 et 62 f. 50, les 9-0, 30 fr., les 0-5, 4 fr. 20. Résultats du jeu de dés : Hoche Gustave et Lannoy.

La réunion du samedi 3 est remise au samedi 10 juillet.

CANARI-CLUB DU CENTRE. — Ce jeudi réunion de commission à 20 h., au siège, 29, place Charles Roussel

PARTIS POLITIQUES

PARTI SOCIALISTE. — Comité exécutif — Vendredi 2 juillet, à 19 h., réunion du Comité exécutif de la Section au siège Maison du Peuple, 105, rue Jean Jaurès à Tourcoing

Réunions mensuelles. — Les divers Groupes de la Section Socialiste de Tourcoing convoquent leurs membres la samedi 3 juillet, à 19 h. dans leurs sièges respectifs et comptent sur la présence de tous : Groupe Paul Lafargue : chez Charles Leman, rue Ingres à Tourcoing ; Groupe Victor Capart : chez Napoléon Turck, rue Fin de la Guerre à Tourcoing ; Groupe Victor Renard : chez Emile Michelly, 166, rue de la Malcense à Tourcoing ; Groupe Jules Guesdé : chez Kléber Vanesse, 568, rue de Gand à Tourcoing ; Groupe Jean Jaurès : Maison du Peuple, 105, rue Jean Jaurès à Tourcoing ; Groupe Karl Marx : au siège, 20, rue du Fresnoy à Tourcoing ; Groupe Voit-Catteau : chez Georges Vandorme 56, rue de la Croix-Rouge à Tourcoing.

Groupe Edouard Vaillant. — Dimanche 4 juillet, à 10 h., réunion du groupe au siège, café Delfortrie, 150, rue Achille Testalin à Tourcoing. Comptons sur la présence de tous.

Groupe Louis Brodel. — Le Groupe Louis Brodel se réunira le dimanche 4 juillet, au siège, chez Charles Marthe, 208, rue de Roubaix à Tourcoing, à 10 h.

Groupe Henri Ghesquière. — Les membres du groupe H. Ghesquière sont priés d'assister à la réunion mensuelle du Groupe qui aura lieu le dimanche 4 juillet, à 10 h., au siège, chez Théo Desmettre, 4, rue Carnot à Tourcoing. Le Secrétaire fait appel à tous les membres pour qu'ils assistent à cette réunion.

Groupe des Femmes Socialistes (Groupe Suzanne Lacore). — Les membres du Groupe Suzanne Lacore sont priés d'assister dimanche 4 juillet, à la réunion mensuelle qui aura lieu au siège, Maison du Peuple de Tourcoing, 104, rue Jean Jaurès, à 16 h.

Société d'Epargne de la Maison du Peuple. — Dimanche 4 juillat, à 19 h., aura lieu la réunion mensuelle de la Société d'Epargne au siège, Maison du Peuple de Tourcoing

Harmonie Ouvrière (C.G.T., rue de Guisnes). — Tous les mercredis, réunion des élèves, à 19 h., pour les cours de solfège et d'instruments gratuits. Pour les musiciens, réunion à 20 h., au siège, C.G.T., rue de Guisnes à Tourcoing. Nous invitons les jeunes gens qui seraient désireux d'apprendre la musique à se présenter le mercred il'accueil la plus fraternel leur sera réservé.

Groupe Gustave Delory. — Nous rappelons que le 17 juillet, à 19 h. 30, aura lieu l'inauguration du nouveau siège du Groupe Gustave Delory, chez Hemmerick, rue du Bois à Tourcoing, avec le concours de Victor Provo, Secrétaire Fédéral. Nous invitons fraternellement ceux qui désireraient se faire inscrire à assister à cette réunion.

Groupe Voit-Catteau (siège chez Georges Vandormé). — Nous sommes heureux d'apprendre aux membres du Grdupe et aux habitants du quartier de la Croix-Rouge qu'une réunion d'information aura lieu le samedi 10 juillet, à 19 h. 30, avec la participation assurée de L. Dupré, député du Nord, adjoint au Maire de Roubaix, au siège du Groupe, chez Georges Vandorme, rue de la Croix-Rouge, 56, à Tourcoing.

SUPERBE SALLE A MANGER
Ronce de noyer en palissandre
Modèle Grand Luxe verni au tampon intérieur et extérieur
Prix de l'Usine : 1.995 fr.
Ceci n'est qu'un aperçu de notre immense choix.
Noubliez pas que la FABRIQUE de MEUBLES EN GROS
LERUSTE DESSINATEUR FABRICANT 61 RUE SAINT-JACQUES PROLONGÉE 61
Usine moderne : 83-85, rue d'Anvers — TOURCOING
vous garantit tout le mobilier qu'il vous livrera pour une durée illimitée

Que faut-il acheter, Blanco Simple ou Blanco-Complet ?

Les deux ont de grandes qualités. Aucun n'a de défauts.

BLANCO simple en paquets bleu et blanc fait la lessive moins chère. Il permet en outre d'employer plus ou moins de savon ou de cristaux selon que le linge est plus ou moins sale. Il nécessite aussi moins de rinçage.

BLANCO-COMPLET lui, est tout prêt, rien à peser ni à mesurer. Il produit une mousse abondante qui nettoie, détache et blanchit admirablement. De plus, pour la fine lingerie, il est meilleur que le meilleur savon en paillettes et il coûte moins cher.

ETAT CIVIL

Naissances. — Josiane Désir, rue de Bapaume, 6 ; Monique Delannoy, rue de Fleurus, 228.

Publications. — René Jacob, employé à Roubaix, et Madeleine Pastourel, vendeuse, rue Albert Calmette, 12 ; Albert Seynaeve, bonnetier, rue de la Latte, 208, et Marie Citerne, ménagère, à Mouvaux.

Décès. — Emile Desrousseaux, 71 ans, e.p., rue Blanche-Porte, cour Steux, 1 ; Robert Barye, 10 ans, rue du Général Douai, 55 ; Célina Dujardin, 75 ans, a.p., épouse Jules Lefebvre, rue de l'Yser, 64 ; Jules Lemire, 76 ans, s.p., rue d'Arcole, 36 ; Joseph Trentesaux, 58 ans, industriel, rue Faidherbe, 50

HALLUIN

Concordia-Harmonie. — Vendredi pour tous lee musiciens, répétition à 19 h. 45, au café de la Mairie.

Pour le voyage à Blankenberghe, le départ de la société se fera en autobus à 6 h. 30, angle des rues de Lille et de Mouscron, à Menin-Baraques.

Lyre Halluinoise. — Au café du Lion d'Or, place de l'Eglise, à 19 h. 30, répétition pour la chorale.

Pupilles « Enfants de Jaurès ». — Ce jeudi, au parc des sports il y aura répétition à 17 h. 30 pour les petites filles, à 19 heures pour les grandes.

BOUSBECQUE

Musique municipale. — Ce jeudi, au Café Saint-Georges, Grand Place, répétition générale, à 19 h. 30. Cours gratuit de solfège, au même local, à 18 h. 30.

RONCQ

Arrestation d'un vagabond. — En tournée dans la commune hier matin, le brigadier de police Léon Verhoestraete, a appréhendé un individu qui vagabondait nommé Jean Vladimir Cetkorvise, agé de 27 ans, sujet yougoslave sans domicile fixe et sans aucun moyen d'existence.

Il a été remis entre les mains de la gendarmerie d'Halluin, qui assurera son transfert à Lille.

Fonds municipal de chômage. — Aujourd'hui jeudi, pointage et paiement des chômeurs dans la salle du gymnase municipal, pour la période du 21 au 27 juin inclus.

14 h. 15 à 14 h. 30, de 1 à 391 ; 14 h. 30 à 14 h. 45, de 392 à 776 ; 14 h. 45 à 15 h., de 777 à 1 120 ; 15 h à 15 h. 15, de 1.121 à la fin.

Les inscriptions sont reçues à la mairie jeudi et vendredi, de 10 à 11 heures.

Mutuelle-Retraite des Anciens Combattants U.N.C. (groupe du Centre). — Dimanche 4 juillet, 10 h. 30 à 12 heures, permanence au siège, Café de la Tête d'Or, rue de Lille, pour la perception des versements trimestriels et semestriels à la Mutuelle-Retraite.

Avis aux contribuables. — Le contrôleur des contributions directes se trouvera à la mairie le samedi 3 juillet, de 9 à 12 heures, pour procéder à la révision annuelle des bases des contributions foncières, de la contribution des patentes et des diverses taxes assimilées.

Société des Accordéonistes. — Ce jeudi à 19 h. 30, au local, Café Dhont, rue Henri Barbusse, répétition générale au cours de laquelle des instructions seront données pour le voyage à La Panne.

Avis aux assurés sociaux. — La caisse primaire départementale des assurances sociales du Nord, 11 et 13, Parvis Saint-Maurice, à Lille, informe ses affiliés de Roncq qu'elle s'est assuré la collaboration comme correspondant local de M. Emile Boucher, demeurant à Roncq, rue Pasteur, 4.

M. Boucher se tient à leur disposition pour leur donner les renseignements et imprimés dont ils ont besoin et recevoir leurs dossiers.

Jeu de pinson. — La société du « Pôle-Nord » invite les sociétaires à assister à la réunion qui aura lieu dimanche 4 juillet, chez Ghéeraert André, rue Latterale.

Etoile Sportive Roncquoise. — Tous les équipiers et surtout les juniors sont priés d'assister ce jeudi soir, au terrain municipal, à l'entraînement et à la séance de culture physique qui sera donnée à 19 heures.

Pour les inscriptions de jeunes gens désirant pratiquer le football, s'adresser d'urgence au Café Marinsse, au Pied de Bœuf.

BONDUES

Avis aux syndiqués libres. — La permanence aura lieu régulièrement tous les vendredis de 18 à 19 h. à l'Estaminet Gallois, 1, rue de la Poste, pour le paiement du chômage et pour recevoir les nouvelles adhésions.

Les Machines à coudre PFAFF et ATHOS sont en vente H. DESPLECHIN 34, rue Verte Tél. 16.18

MOUVAUX

Le concert de l'hospice. — Aujourd'hui jeudi, à 20 h., aura lieu dans le jardin de l'hospice, le concert annuel au profit des vieillards de cet établissement.

Clique scolaire et postscolaire. — Ce jeudi 1er juillet, à 19 h., inscription des nouveaux adhérents chez M. Durand, 70, rue de Roubaix, sège de la Clique. A 19 h., école des tambours et des clairons, répétition générale des tambours et clairons de 20 h. à 21 h. 15, sous la direction de M. V. Petit.

A.C. Républicains. — Dimanche 4 Juillet, rassemblement de tous les membres de la section disponibles chez M. Benoit, 71, rue St-Jacques à Tourcoing, à 13 h. 30, pour participer à l'inauguration du drapeau de la section de Neuville-en-Ferrain

Combattants républicains. — Dimanche 4 juillet, rassemblement de tous les membres disponibles chez M. Benoist, rue Saint-Jacques à Tourcoing à 13 h. 30 pour participation à l'inauguration du drapeau de la section de Neuville.

Etat civil. — Décès : Hayart Sophie, femme Marescaux, rue de Lille, 13, 86 ans.

Pour écouter les Radio-Reportages du
TOUR DE FRANCE
Achetez un PIONNIER PHILIPS comptant ou par mensualités à 1195 f.
A. HORINQUE 106, Rue de Lannoy LYS-LES-LANNOY
Distributeur et Station-Service officiel 6113

NEUVILLE-EN-FERRAIN

UN ŒUF PHENOMENE

Une poule pondant un œuf de 90 à 100 grammes est déjà une sorte de phénomène, et le cas est rare. M. Paul Dhaliuin-Gouran, demeurant à Neuville, 9 rue du Bas-Quartier, élève des volailles ; il a eu hier la surprise de trouver un œuf enorme... qui pesait 118 grammes.

Nous pensons que c'est là une manière de records. Qui le battra ?...

LA GRANDE FETE LAIQUE

Voici le programme de la fête des Ecoles organisée par les Amicales des Anciens et Anciennes Elèves au profit des œuvres postscolaires :

Samedi 3 juillet. — A partir de 16 h. 30, concours de tir et jeux divers dans la cour.

A 20 h. 30, retraite au flambeaux avec le concours de la Clique Scolaire. Itinéraire : Rues d'Halluin, Bas-Quartier, Dronckaert, d'Halluin. Des friandises seront distribuées aux enfants ayant suivi le cortège.

Dimanche 4 juillet. — A partir de 6 h. 30, inscriptions pour le concours de pinsons ; 50 fr. de prix. Pesé à 7 h.

Toute la journée : Concours de tir, 100 fr. de prix ; concours de piquet, manille, fléchette et biliard ; jeu de 421 pour de la volaille.

L'après-midi, concerts par la Musique Municipale, la Clique Scolaire et l'Harmonie Ouvrière.

Mouvements d'ensemble et ballets par le groupe « Force et Santé » de Roncq. Démonstration de gymnastique.

Foire aux plaisirs. A 21 h., bal.

Lundi 5, à 20 h., tirage de la tombola.

A la Clique Scolaire. — Samedi 3 juillet, la Clique participera à la retraite aux flambeaux organisée à l'occasion de la fête de l'Ecole laïque. Rendez-vous à 19 h. 30 au siège, tenue de drap.

Dimanche 4 juillet, rendez-vous à la limite de Tourcoing à 14 h. 15 pour prendre la tête du cortège organisé pour la remise du drapeau aux Anciens Combattants Républicains, ensuite pour prendre part à la fête de l'Ecole laïque, où la Clique fera honneur à son directeur-chef, M. Nuytten Henri, qui recevra, pour son dévouement à la Clique ainsi qu'à l'Amicale, la médaille d'argent des Amicales Laïques. Pantalon et souliers blancs.

EN BELGIQUE

MENIN

LES NOCES DE BRILLANT DES ÉPOUX DEBEENNE

Notre ville était en fête à l'occasion des noces de brillant des époux Pierre Debienne et Simoens Marie-Thérèse, demeurant 52, rue des Bénédictines.

Des le matin, de bonne heure, les habitants des rues des Bénédictines et de Courtrai pavoisaient la rue, et, vers 10 h., le cortège, précédé de l'Harmonie « Le Devoir » et d'un groupe d'enfants habilles en costume 1830, se dirigea vers l'Hôtel de Ville, où les jubilaires furent reçus par les échevins, MM. Detaevernier et Derieuros.

Avec leur famille, ils se rendirent ensuite à la grande salle, où ils furent reçus par leur fils aîné, M. Auguste Debienne, bourgmestre de la ville et depute, qui prononça une allocution touchante tout à l'honneur de ses parents. Ensuite, le premier échevin, M. Robert Detaevernier prit la parole, au nom du Collège Echevinal pour féliciter les jubilaires.

Le deputé M. Fisher, premier échevin de la Ville de Schaerbeek, fit un discours de circonstance au uom du Parlement.

Après lui, M. Mostaert, procureur du Roi à Courtrai, félicita les jubilaires et leur offrit un superbe pot de fleurs.

M. Derieuws, au nom de la Commission des Fêtes, félicita également les jubilaires.

Après le vin d'honneur, les jubilaires regagnèrent la rue de Courtrai où la fête continuait.

A 13 h., au local « A la Carpe », rue de Bruges, eut lieu un grand banquet.

Dans la soirée, les festivités se poursuivirent et cette belle fête se termina par un brillant feu d'artifice.

LES ACCIDENTS de la CIRCULATION

Vers 17 h., l'auto de M. René Delacroix, 50 ans, demeurant à Lille, arrivait route de Menin à Roulers, à hauteur du garage, chemin du Paradis, quand l'auto de M. Eugène Cornier, cafetier, demeurant à Tressain, qui suivait, vint se jeter contre sa voiture. Dégâts matériels.

— Hier dans l'après-midi, le cycliste Rémi Dormc, habitant à Gheluwe, débouchait au carrefour dangereux des rues d'Ypres, de Werviecq et Wahis, lorsqu'il fut renversé par l'auto de M. Jérome Valneslander, demeurant également à Gheluwe.

Le cycliste fut projeté sur la chaussée et blessé, tandis que sa bicyclette était mise hors d'usage. La gendarmerie a ouvert une enquête.

UN HOMME COURAGEUX

Mme Delamaladry, 54 ans, demeurant 8, Quai des Ecluses, allait chercher de l'eau à la Lys, lorsqu'en descendant l'escalier de pierre, près de sa demeure, elle glissa et tomba dans l'eau.

La malheureuse fit l'impossible pour rester avec la tête hors de l'eau, et ce n'est que 200 mètres plus loin, qu'un courageux ouvrier, M. Arthur Roose, 42 ans, demeurant 27, Haut-Chemin, qui passait sur le pont rue de Lille, se jeta dans la Lys, au moment où elle allait disparaître sous l'eau, et réussit à la sauver.

Sur le champ de foire. — Vers 23 h. sur le champ de foire, un des employés de « L'Auto-schooter » de M. Devliegher de Gand, qui allait de voiture en voiture pour revcvoir l'argent des courses, fut pris entre deux autos et grièvement blessé. Il fut relevé saignant en abondance et dut recevoir les soins d'un docteur.

RECKEM-LEZ-MENIN

UN COUREUR CYCLISTE FAIT UNE CHUTE GRAVE

A l'occasion de la ducasse du quartier de la gare, le jeunc Albert Vermeulen, 17 ans, participait à une course cycliste pour débutants. En compagnie de quatre autres coureurs, il descendait la pente, sans remarquer une auto qui stationnait. Il se jeta donc avec violence contre ce véhicule et fit une chute, se blessant grièvement à la tête et aux cuisses. Le jeune homme fut relevé évanoui et perdant osn sang en abondance. Il a reçu les soins d'un docteur.

LAUWE-LEZ-MENIN

UN MOTOCYCLISTE PRECIPITE SUR LE SOL

Le cultivateur Bossuyt, demeurant chaussée d'Alboche, arrivait en moto de la direction de la Place, lorsque à hauteur de la « Tuilerie de la Lys » il se jeta avec violence contre le bord du trottoir et fut précipité contre un poteau.

Le motocycliste fut relevé avec une blessure sérieuse à la tête. Il a reçu les soins d'un docteur.

TOURNAI

Le coût de la vie continue à monter

Le Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale communique que l'indice de majoration pour Tournai et pour le mois de juin 1937, du prix moyen des principaux produits nécessaires à l'existence s'est établi à 612 points en hausse de 6 unités sur l'indice du mois précédent. L'indice du Royaume s'est à 628 points en augmentation de 5 points sur l'index-number du mois de mai. Suivant les renseignements obtenus, cette hausse du coût de la vie est due à l'augmentation de prix de la plupart des produits entrant en ligne de compte pour le calcul de l'index et notamment du beurre dont le prix est en hausse constante depuis deux mois.

COURTRAI

Un jugement intéressant concernant les congés payés

Un entrepreneur de **Mouseron**, M. Jules Werbrouck, était poursuivi pour n'avoir pas payé les congés payés à une quarantaine de ses ouvriers. Le patron invoquait le fait que les ouvriers de bâtiment avaient été en greve durant plusieurs mois et que ceci constituait une rupture de contrat.

Trois ouvriers s'étaient constitues partie civile par l'organe d'un avocat.

Il s'agissait de MM. Verhenne Octove, Theys Henri et Delacroix Georges.

La partie civile prétendit que cette greve était un cas de force majeure, les ouvriers de M. Werbrouck avaient quitte le travail par crainte de représailles vu que la greve devenait ouasi générale. La partie civile se basait également sur les récentes déclarations de M. Delattre, Ministre du Travail, à la Chambre des Représentants.

DERNIÈRE HEURE

LA CHAMBRE A VOTÉ A L'UNANIMITÉ LE RELÈVEMENT DES PENSIONS DES MARINS DU COMMERCE

La séance de la Chambre est ouverte à 21 h. 05, sous la présidence de M. Edouard Herriot. MM. Georges Monnet et Tasso sont au banc du Gouvernement.

Le Président fait connaître à la Chambre le vote sans modification des projets de loi votés hier par elle.

Le sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande demande la discussion immédiate du projet de loi relatif au taux des pensions des marins du commerce. Le débat ne pourra venir que dans une heure.

La Chambre, à la demande du Gouvernement, décide de siéger jeudi après-midi pour discuter le projet de loi sur l'amnistie retour du Sénat et vendredi matin et après-midi pour la discussion du projet de loi sur les dettes agricoles.

M. MORINAUD (Constantine) demande que la Chambre s'occupe le plus tôt possible de la validation de l'élection de l'Indo-Chine.

M. LASSALLE (Landes) demande que la Chambre s'occupe de la réforme du statut de métayage.

Le Président HERRIOT. — Cette affaire pourra venir demain après-midi.

La Chambre statuera à la seconde séance de vendredi sur l'élection de l'Indochine. La séance est suspendue à 21 h. 10 jusqu'à 22 heures.

Le vote du projet

La séance est reprise à 22 h. Le Gouvernement demande la discussion immédiate du projet de loi relevant les taux des pensions des marins du commerce et modifiant certaines dispositions de leur régime de retraites

M. PERROT, rapporteur, donne un avis favorable au projet de loi au nom de la Commission de la Marine marchande et demande à la Chambre de s'associer unanimement à ce vote en faveur des vieux travailleurs de la mer

La discussion générale étant close, la Chambre passe à la discussion des articles. Les articles et l'ensemble du projet de loi sont adoptes à mains levées à l'unanimite. La séance est levée à 22 h. 05.

Prochaine séance, demain jeudi, à 15 h. 30, pour la discussion du projet de loi portant amnistie.

M. VAN ZEELAND A QUITTÉ NEW-YORK

New-York, 30. — M. Van Zeeland, président du Conseil de Belgique, s'est embarqué à bord de « Normandie ».

Le tribunal correctionnel dans un jugement très longuement motive qui dura près d'une demi-heure, déclara qu'une grève n'est pas une rupture de contrat mais constitue seulement une diminution de journées de travail, 42 ouvriers étaient depuis plus d'un an au service de M. Werbrouck qui était suivant la loi, obligé de leur accorder les congés payés auxquels ils avaient droit.

M. Werbrouck fut condamné à 42 amendes de 70 fr. et paiera à Verhenne Octave 120 fr. et à Theye Henri, 80 fr., montant des congés payes. L'ouvrier Delcroix est débouté de sa demande, vu que ce dernier n'était pas encore depuis 1 an au service du même patron, délai requis par la loi.

Ce prononce fera certes jurisprudence.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

UN AGENT D'ASSURANCES AUTEUR DE 47 ESCROQUERIES CONDAMNE A 14 MOIS D'EMPRISONNEMENT

Le nommé Georges Lepeer, ancien employé de poste de Courtrai, avait quitte cet emploi et remplissait les fonctions d'agent d'assurance. Il ne commit pas moins de 47 escroqueries au préjudice d'assurés chez qui il allait toucher la prime qu'il encaissait complètement. Il empocha ainsi des sommes pour un montant d'environ 50.000 fr. Il alla chez certaines personnes pour emprunter de l'argent et écrivit des lettres de garanties tout en contrefaisant la signature du R. Doyen Camerlinck, de Courtrai, qui se portait soi-disant garant de sa personne.

Son défenseur a la tâche ardue. Il invoque les circonstances atténuantes, du fait que le prévenu est à la tête d'une famille nombreuse et que plusieurs de ses enfants sont atteints de maladie et doivent être envoyés dans un sanatorium. Le prévenu compte également 11 années de service impeccable à la Poste. Suivant l'avocat, il a été contraint par misere.

Le Tribunal tint compte de diverses circonstances atténuantes et condamne Lepeer à 14 mois d'emprisonnement plus 350 fr. d'amende. Il est déclaré déchu de ses droits civils durant 5 ans. Il a été reconduit en poisrn.

Vols. — Robert Havenne, de *Herseaux*, avait volé une certaine quantité de pommes de terre au prejudice de M. Maurice Vuylateke, cultivateur à Dottignies. Havenne a été condamné à 8 jours de prison.

— Lepers Albert, de *Luigne*, avait dérobé une certaine quantité de vielles ferrailles au detriment de la Briquetterie Moderne de cette commune. Il a été condamné à 1 mois plus 182 fr.

Coups et blessures. — Legrou Maurice, de *Mouscron*, avait porté en